



MaaT Pharma : augmentation des ressources allouées au contrat de liquidité contracté avec la société de bourse Kepler Cheuvreux

Lyon, France, 9 octobre 2023 – 18h00 CET – [MaaT Pharma](#) (EURONEXT : MAAT - la « Société »), société de biotechnologies en stade clinique avancé, leader dans le développement de Microbiome Ecosystem Therapies™ (MET)¹ visant à améliorer la survie des patients atteints de cancers, annonce une augmentation des ressources allouées pour le contrat de liquidité contracté avec la société de bourse Kepler Cheuvreux.

Une contribution supplémentaire de 50 000 euros a été effectuée le 6 octobre 2023 dans le cadre du contrat de liquidité mis en place depuis le 22 mars 2022. Par conséquent, les ressources révisées et allouées au compte de liquidité sont les suivantes :

- 250 000 euros

Il est rappelé qu'au 29 septembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 20 238 actions de MaaT Pharma
- 12 244,51 euros

L'exécution du contrat de liquidité pourrait être suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021. Pour mémoire, le contrat de liquidité pourra être résilié :

- à tout moment par MaaT Pharma sans préavis,
- à tout moment par Kepler Cheuvreux moyennant le respect d'un préavis de trente (30) jours calendaires,
- sans préavis et sans formalité si les actions sont transférées sur un autre marché boursier.

La mise en œuvre de ce contrat de liquidité, en vertu de l'autorisation accordée et renouvelée dans les résolutions 20 et 21 de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 juin 2023, s'effectue conformément au cadre juridique en vigueur, et plus particulièrement aux dispositions du Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), du Règlement délégué (UE) 2016/908 de la Commission du 26 février 2016 complétant le Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation sur les critères, la procédure et les exigences concernant l'instauration d'une pratique de marché admise et les exigences liées à son maintien, à sa suppression ou à la modification de ses conditions d'admission, des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et à la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021, applicable à compter du 1er juillet 2021.

¹ Microbiome Ecosystem Therapy™: Microbiothérapie à Ecosystème Complet

A propos de MaaT Pharma

MaaT Pharma est une société de biotechnologies au stade clinique qui a mis au point une approche complète pour restaurer la symbiose microbiote/hôte des patients atteints de cancers. Engagée dans le traitement des cancers et de la maladie du greffon contre l'hôte (GvH), une complication grave survenant après une greffe de cellules souches hématopoïétiques, MaaT Pharma a lancé en mars 2022 en Europe un essai clinique de Phase 3 chez des patients atteints de GvH aiguë, après avoir réalisé la preuve de concept de son approche dans un essai clinique de Phase 2. Sa puissante plateforme de découverte et d'analyse, gutPrint® soutient le développement de son portefeuille de produits et son extension à des indications plus larges, en aidant à déterminer de nouvelles cibles thérapeutiques, à évaluer les médicaments candidats et à identifier des biomarqueurs pour la prise en charge de pathologies impliquant le microbiote. Les *Microbiome Ecosystem Therapies™* (Microbiothérapies à écosystème complet) sont toutes produites dans le cadre très standardisé d'une fabrication et de contrôles qualité cGMP, afin de garantir en toute sécurité l'accès à la diversité et à la richesse du microbiote, sous forme orale ou d'*enema*. MaaT Pharma bénéficie de l'engagement de scientifiques de renommée mondiale et de relations établies avec les instances réglementaires pour faire progresser l'intégration des thérapies à base de microbiote dans la pratique clinique.

MaaT Pharma est la première société développant des médicaments à base de microbiote cotée sur Euronext Paris (Code mnémonique : MAAT).



Contacts

MaaT Pharma – Relations investisseurs

Guillaume DEBROAS Ph.D.
Responsable des Relations Investisseurs
+33 6 16 48 92 50
invest@maat-pharma.com

MaaT Pharma – Relations médias

Pauline RICHAUD
Senior PR & Corporate Communications Manager
+33 6 14 06 45 92
media@maat-pharma.com

Trophic Communications Communication

corporate
Stephanie MAY ou
Charlotte SPITZ
+49 171 351 2733
maat@trophic.eu